

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

MANIFESTATION. Les collectifs restent mobilisés contre le projet cœur de ville

Ce ne sont pas moins de 14 prises de parole qui ont été organisées, samedi 21 janvier, sur la place du général de Gaulle à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, notamment à l'initiative du collectif des riverains du projet de cœur de ville, mené par Nathalie Idrissi.

Des inondations à venir ?

Depuis seize mois, les membres du collectif ne cachent pas leurs inquiétudes. Ils craignent de nouvelles inondations, comme celles de 2016 et 2018, à la suite des travaux effectués dans le cadre du projet cœur de ville qui consiste notamment à créer de nouveaux logements (80 dont 27 sociaux) à proximité du Rhodon et à la renaturation de l'Yvette. Et Nathalie Idrissi de préciser en préambule de la manifestation : « Nous avons décidé d'organiser cet événement ensemble pour partager et faire entendre nos positions sur plusieurs sujets qui unissent nos deux collectifs [collectif des riverains du projet cœur de ville et le collectif Préserveons Beauséjour, N.D.L.R.] : la sauvegarde de notre envi-

ronnement, la sauvegarde de notre cadre de vie, le respect des lois, et le besoin de transparence et d'implication de la population sur tous les projets qui peuvent remettre en cause cet environnement et ce cadre de vie. »

« La sécurité est liée à la bétonisation, la bétonisation est liée au cadre de vie, tout est lié », résume Nathalie Idrissi.

Nathalie Idrissi et son collectif dénoncent un mauvais chiffre de m³ à compenser dans le cadre de la loi sur l'Eau. Pour les habitants mobilisés, ces erreurs pourraient avoir des répercussions en cas de fortes pluies. Elle explique : « L'élément le plus grave est la non-prise en compte des 3 rivières, et notamment le Rhodon qui traverse la parcelle cœur de ville. Nous savons bien, en tant que riverains, que c'est le Rhodon qui nous a inondés en 2016 et 2018. »

Une discussion avec la préfecture

Si les collectifs ne peuvent plus peser sur la première phase

du projet, ils espèrent voir une révision de la deuxième phase du projet Cœur de ville.

« **NACARAT a acheté le terrain** »

Les collectifs dénoncent aussi « un manque de transparence » dans la réalisation de ce projet et une urbanisation de plus en plus dense dans la vallée.

« On a appris de manière fortuite que le promoteur NACARAT a acheté le terrain la semaine dernière pour la phase 2 », observe Nathalie Idrissi. Le promoteur est donc libre de mener son projet comme il l'entend.

Cette phase aurait dû commencer au début du mois de janvier et n'a pas encore commencé. Il est à noter que les collectifs ont déposé quatre recours et une plainte au pénal devant les tribunaux correctionnels de Nanterre et de Versailles « contre toute personne ayant enfreint la loi dans ce dossier. »



Plusieurs collectifs et associations ont pris la parole ce samedi 21 janvier sur la place du Général de Gaulle à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Aujourd'hui, les collectifs veulent s'entretenir avec la préfecture, ce qui n'a pas été le cas pour le moment. Ils espèrent voir se réduire les constructions de la 2^e phase « tout

en conservant les services offerts aux Saint-Rémois. « Nous allons à nouveau écrire à la préfecture pour avoir un rendez-vous pour échanger. Nous sommes

dans de bonnes dispositions. Nous voulons discuter de cette phase 2 pour limiter les risques », conclut Nathalie Idrissi.

S.P.

VŒUX. La commune accueillera la future maison du parc naturel régional

Beaucoup de monde sur la scène de l'espace Jean Racine pour les traditionnels vœux du maire Dominique Bavoil : le conseil municipal bien sûr, mais aussi, entre autres, plusieurs sénateurs, la députée Anne Bergantz, la sous-préfète Florence Ghilbert, les élus voisins, les présidents de fondations et d'associations.

Sur la scène également, deux jeunes venus du conseil municipal jeune, Flora et Florian, ont énuméré les actions réalisées par la jeunesse saint-rémoise, vantant « le renouveau de l'espace jeune de la Noria avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Morgane Rossi, l'organisation de soirées à thèmes, sorties, ateliers, et la participation à la course pour l'autisme. »

Après cette entrée en matière, place au maire qui a détaillé longuement les actions réalisées en 2022 et les projets en cours.

« Un projet environnemental ambitieux »

Tout d'abord la mise en route d'« un projet environnemental ambitieux avec la renaturation de nos cours



Le maire de Saint-Rémy entouré de son conseil municipal, de nombreux élus et de personnalités.

d'eau, depuis la plaine de Coubertin jusqu'au centre-ville, permettant l'ouverture de paysages, de promenades près de la rivière. » « Moins glamour » mais nécessaire, l'assainissement collectif de 80 maisons et le projet de raccordement de la fondation de

Coubertin avec le concours du SIHAVY (Syndicat de l'Yvette).

Toujours dans le domaine environnemental, le maire se félicite de l'abandon de la voie 4T, « une atteinte irréversible de notre cadre de vie ». La création de liaisons douces est à l'étude actuellement : sur le

chemin d'Aigrefoin, rue des Ponts Blonniers et rue Ditte avec la création d'une piste cyclable grâce à l'aide active de la communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse. La navette autonome fonctionne bien, ainsi que le dispositif de trottinettes électriques très

apprécié des jeunes.

L'éclairage public avec l'arrivée de plus de 1 000 lanternes LED « va permettre une réduction considérable de sa consommation électrique. »

Autre sujet d'importance : l'élaboration du PLU, des ateliers de concertation ont réuni les Saint-Rémois qui ont pu discuter de l'obligation légale de construction de logements sociaux « dura lex sed lex (la loi est dure mais c'est la loi) », ou de « l'embellissement du front de gare. »

« On n'a pas fini d'entendre parler de Saint-Rémy ! »

Le maire confirme l'implantation de la future maison du Parc Naturel Régional sur le terrain dit « des Sœurs » et remercie Anne Cabrit, présidente du PNR, pour son soutien sans faille. Il évoque également la révision de la charte du PNR, dans laquelle il est très investi.

Toujours dans le domaine de l'aménagement urbain, il faut noter l'ouverture prochaine du chantier de la nouvelle école Jean-Jaurès. La réalisation du cœur de Ville est en cours : « Logements, espaces mul-

ti-accueil, espace intergénérationnel, grâce à l'appui de la CAF, maison médicale contribueront à l'attractivité de notre ville. »

Le maire rappelle enfin le succès de la programmation culturelle et sportive de la ville. Ville d'accueil des JO de 2024, Saint-Rémy verra passer les courses cyclistes sur route des Jeux Olympiques, et comme une avant-première, le Paris Nice 2023.

Le budget, quant à lui, se caractérise par une maîtrise fiscale, une baisse des taux fonciers et le maintien de l'aide envers le monde associatif.

Pour finir, David Caméo, président de la fondation Marta Pan /André Wogenscky, a remis les insignes de l'ordre du mérite à François Jourdan et Pascal Rémy, respectivement directeur général de la Fondation de Coubertin et directeur des ateliers Saint-Jacques métallerie, dont les parcours retracés en détail sont d'une exceptionnelle richesse. Bref, comme le dit Dominique Bavoil en épilogue : « On n'a pas fini d'entendre parler de Saint-Rémy ! »

Françoise Boyer